

Conseil Communautaire du Pays de Meaux du 26 septembre 2016

Le vingt-six septembre deux mille seize, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni à l'Hôtel de ville de Meaux, sur une convocation en date du dix-neuf septembre deux mille seize en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPÉ, Président

M. PARIGI, Mme DUMAINE, M. SARAZIN, M. MORER, M. BERTHELIN, M. LEPRINCE, M. DREVETON, Mme HERICHER, M. VENRIES et M. PIAT Vice-Présidents.

M. DELAHAYE, M. DELALANDE, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, M. BRIET, Mme MARIE MELLARE, M. BRIAND, M. BOURGEAIS, Mme RUBAL, Mme REZEG, Mme VAISSIÈRE, M. LOCICIRO, M. TISSERAND, Mme VIELPEAU, Mme DIOP, Mme PONOT-ROGER, M. RODRIGUES, Mme SCHMIDT, M. BOURGEOIS, M. ATTALI, M. MARGUERITE, Mme ROULLAUD, Mme CHOPART, M. MILLION, Mme AMADO, M. TUFFIN, M. POIREL, Mme BOURGUIGNON, M. KRAEMER, M. MENIL, M. GROSJEAN, M. LAMOTTE et M. RUNDSTADLER.

Mme MORIN, M. BELIN, M. CIELECKI, M. BOTTIN et Mme CARTIER ont respectivement donné pouvoir à Mme PONOT-ROGER, Mme VIELPEAU, M. PARIGI, M. SARAZIN et M. MENIL.

Absents excusés :

M. ALLARD, M. MORIN, M. DHUICQUE, M. BAUDIS, Mme BORDINAT, M. NEDELLEC, Mme DELOZANNE, M. RAVERDY, M. BRAS, Mme JACQUET, Mme DEBEAUPUIS, M. MORAUX, Mme ENDRESS.

Mme REZEG est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 18h30 par M. COPÉ qui procède à l'appel

- **Compte rendu de la séance du 24 Juin 2016**

Approuvé

- **Rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux – année 2015 – 2 remarques**

Mme LEAL signale une erreur de photo dans le trombinoscope des élus – ce n'est pas sa photo.

M. BRIET souhaite obtenir des informations sur l'entretien des trames vertes et particulièrement celle entre Fublaines et Trilport.

M. COPÉ demande à R SARAZIN et B SERT de se rapprocher de M. BRIET et de lui communiquer les informations demandées.

M. COPÉ propose de soumettre au Conseil le vote d'un vœu concernant l'augmentation des tarifs des autoroutes pour financer des opérations d'amélioration, et notamment la bretelle de jonction A4-Village Nature à Disney et le souhait de voir le péage de Coutevroult disparaître ou que les habitants et les entreprises de la CAPM profitent d'un aménagement tarifaire.

Adopté à l'unanimité

Finances

1. Budget principal : tarifs des services publics

Approuvé

Se sont abstenus Mme ROULLAUD et M. MARGUERITE

2. Abattement de fiscalité directe locale – Taxe d'Habitation

Approuvé

S'est abstenue Mme ROULLAUD

Commande Publique

3. Principe de concession : Gestion et exploitation de la gare routière de Meaux

La date du conseil ayant été avancée, le Comité Technique de la CAPM n'a pas pu se réunir à temps. L'avis de cette instance est obligatoire.

Délibération reportée au prochain Conseil Communautaire

Petite Enfance

4. Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement établie entre la CAF de Seine et Marne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Approuvé à l'unanimité

Urbanisme et Développement Durable

5. Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) : Autorisation donnée au Vice-Président afin de signer l'avenant n° 2 à la convention

Approuvé à l'unanimité

6. Office Public Meaux Habitat : changement de collectivité

Approuvé

S'est abstenue Mme ROULLAUD

Services Techniques – Voirie :

7. Déclaration d'intérêt communautaire d'une partie de la RD5 suite à son déclassement dans le domaine communal. Autorisation donnée au Président afin de signer la convention relative au reclassement de cette voie et sa reprise en gestion

Approuvé

S'est abstenue Mme ROULLAUD

Accusé de réception en préfecture
077-217702844-20161006-16_00033-AR
Date de télétransmission : 06/10/2016
Date de réception préfecture : 06/10/2016

Direction de l'Action Economique

8. « Programme pour la 2^{ème} Chance, Passeport Pour l'Emploi » : autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et Pôle Emploi

Approuvé à l'unanimité

- Arrêtés par délégation

La séance est levée à 19 h 15

Le Président,



Jean-François COPÉ

Accusé de réception en préfecture
077-217702844-20161006-16_00033-AR
Date de télétransmission : 06/10/2016
Date de réception préfecture : 06/10/2016